#### **COMMUNE DE VARINFROY**

Département de l'OISE Arrondissement de Senlis Canton de Nanteuil-le-Haudoin

Tél.: 03.44.87.25.35 mairie@varinfroy.fr

#### Nombre de Conseillers

# PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL De la Commune de Varinfroy

En exercice 11 Présents 09 Votants 10 Excusés 02 Pouvoirs 01

> L'an deux mil vingt-cinq Le : 23 septembre à 19h

Le Conseil Municipal de la commune de VARINFROY Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal BONVENTRE, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 septembre 2025

Présents: M. BONVENTRE Pascal, M. PIAU Philippe, M. BRAGUY Jacques, M. VERGNES Laurent, Mme VERGNES Mélissa, M. FOURNAUX Guillaume, M. GOSSE Jean-Michel, Mme GOSSE Marie, Mme DARNIS Murielle.

**Absents excusés :** M. DALMARD Pascal, M. FOURMAUX Guy.

**Pouvoir :** M. FOURMAUX Guy pour M. FOURNAUX Guillaume.

# A été nommé secrétaire de séance : M. FOURNAUX Guillaume.

#### L'ordre du jour était le suivant :

1- Approbation du dernier Compte rendu du 18 juin 2025.

Le conseil approuve à l'unanimité.

2- Dissolution de l'Association foncière

Incorporation des équipements réalisés lors du remembrement par l'Association Foncière, dans le patrimoine communal.

Donne tout pouvoir à M. le Maire en vue de signer tout acte.

Après exposition du dossier

Le conseil approuve à l'unanimité.

3- Approbation de l'évolution des termes du Pacte Financier qui lie la CCPV à ses communes membres.

Après exposition du dossier

Le conseil approuve à l'unanimité.

#### 4- Divers

# Election municipale

Le maire à demander à son équipe municipale ceux qui souhait se représenter pour les municipales de 2026, 4 personnes ne souhaitent pas se représenter et 6 personnes souhaitent se représenter sur une liste avec le maire sortant.

### • Dossier chauffage école clôturé subvention versée

Le maire informe le conseil des versements des subventions pour la pose de la pompe à chaleur à l'école élémentaire de Varinfroy.

| ORGANISME                    | DESIGNATION     | N° DE DOSSIER | MONTANT<br>SUBVENTION | DEPOT DU<br>DOSSIER |
|------------------------------|-----------------|---------------|-----------------------|---------------------|
| DETR article 13461/13        | CHAUFFAGE ÉCOLE | 21295049      | 5 181.62 €            | 03/12/2024          |
| Conseil Dépt article 1323/13 | CHAUFFAGE ÉCOLE | 00071458      | 4 030.15 €            | 27/11/2024          |
| TOTAL                        |                 |               | 9 211.77 €            |                     |

Travaux chauffage école communale

Montant HT :11 514.73 € Montant TTC : 13 817.68 €

Reste à charge communal 20% soit 2 302.96 €

#### • Dossier église

Le maire a eu rendez-vous avec l'Architecte des bâtiments de France, à la suite de la visite de l'église jusqu'au beffroi, il nous remettra une étude diagnostique (6 mois de délai) et se rapprochera de l'ADTO pour instruire le dossier. Les travaux s'évalues à 2 millions d'euros subventionnable à 80% ou sous réserve 90% avec la région demander une dérogation à la DRAC pour la préfecture.

# • Difficulté de scolarisation sur Varinfroy

La directrice du RPI a relevé 4 fait établissement depuis la rentrée scolaire pour une difficulté de scolarisation dans la classe de CP.

La directrice, l'enseignante, l'Académie et le maire travail en étroite collaboration afin de gérer au mieux la situation.

# • Terrain BUYLE parcelle B171 (55m2) LE CHEMIN DE CROUY

La commune n'est pas intéressée par l'achat de ce terrain.

Voir avec M. BUYLE pour le chemin communal ou il y a un tas de cailloux et refaire le bornage à sa charge car son terrain empiète sur le chemin communal.

#### • Visiophone école

Une gâche électrique a été posée avec un visiophone soit un investissement de 2008.00€ pour sécuriser l'accès à la classe et facilitée la visibilité de l'enseignante sans sortir de sa classe.

Voir pour un Bip alarme sécurité pour l'enseignante quand elle se retrouve seule avec les enfants en cas de problème elle pourrait directement activer le Bip pour l'appel au secours pompier et gendarmerie.

# • État des lieux location salle et réception des clés

L'état des lieux devra être signé par les locataires à chaque réservation (à l'entrée et la sortie).

# • Communication des informations courantes sur le site internet (arrêté, festivités...)

Voir avec Pascal DALMARD pour que les informations envoyées par la secrétaire soient mises à la visibilité de tout le monde.

### • Brocante organisée par la commune.

Mettre sur le site internet un sondage auprès des habitants de la commune pour faire un vide grenier à domicile au printemps.

- Une convention a été signée par l'Association BODY FORM pour la mise à disposition de la salle des fêtes.
- Un règlement de 20 350.00€ a été reçu par l'entreprise BRASSET qui s'occupe de la coupe des peupliers, voir avec l'entreprise s'il y a possibilité de replanter et si elle dessouche les arbres coupés.
- Le terrain de Mme MAREC est en vente, propriétaire des parcelles situées Chemin des Lavandières, cadastrées section A numéros 790 et 792, ces parcelles sont destinées à l'élargissement du Chemin des Lavandières, et par conséquent de son souhait de donner ces parcelles à la Commune.
  - Il sera nécessaire de prendre une délibération du Conseil Municipal autorisant à acquérir ces parcelles cadastrées section A numéros 790 et 792, moyennant le prix d'un euro symbolique, et à prendre en charge les frais d'acquisition.

• Plus de questions n'étant abordées, la séance est levée à 21h.